

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA**

Amqui, le 24 novembre 2010

À la séance ordinaire du Conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 24 novembre 2010 à compter de 19h30.

Sont présents :

Mme Marlène Landry (Sainte-Marguerite)	M. Martin Landry (Albertville)
M. Mario Côté (Causapscal)	M. Réginald Duguay (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)
M. Steve Lamontagne (Saint-Léon-le-Grand)	M. Donald Malenfant (Val-Brillant)
M. Alain Gauthier (Sainte-Érène)	M. Jean-Marc Roy (Saint-Alexandre-des-Lacs)
M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)	M. Gilbert Sénéchal (Saint-Noël)
M. Paul Lepage (Saint-Moïse)	Mme Danielle Marcoux (Sayabec)
Mme Sophie Champagne (Saint-Tharcisius)	M. Gaëtan Ruest (Amqui)
M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)	Mme Réjeanne Doiron (Sainte-Florence)
M. Georges Guénard (Saint-Vianney)	M. Michel Chevarie (Lac-au-Saumon)

ainsi que (comme 2e représentant) :

M. Jocelyn Caron (Sayabec)
M. Richard Leclerc (Amqui)

sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfète.

Personne absente : Mme Françoise Jean (représentante Causapscal)

Personnes-ressources présentes :

M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier  
M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint et agent de développement culturel  
M. Dominique Robichaud, ing., directeur du Service de génie municipal  
M. Bertin Denis, urbaniste, Service de l'aménagement et de l'urbanisme  
M. Serge Malenfant, ing.f., Service de foresterie  
M. Ghislain Paradis, directeur, Service incendie  
Mme Édith Pâquet, trésorière adjointe

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **Résolution CM 2010-195 concernant l'ouverture de la séance du 24 novembre 2010**

Le quorum étant constaté, il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à compter de 19h30.

Adoptée.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution CM 2010-196 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance du 24 novembre 2010**

Sur une proposition de M. Gilbert Sénéchal, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point « Autres sujets » ouvert :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal – Séance du 13 octobre
4. Période de question de l'assistance
5. Demande d'appui du Syndicat des producteurs agricoles de La Matapédia
6. Financement de l'emprunt du règlement N° 2010-08 – Acquisition d'appareils respiratoires
7. Communication du service de foresterie
  - 7.1 Exécution de travaux sur la partie centrale de la Seigneurie du Lac Matapédia (2011-2013) – Formation d'un comité de travail
  - 7.2 Nomination d'un représentant de la MRC de La Matapédia pour siéger sur la table GIRT pour l'UAF 12-53
  - 7.3 Demande de reconduction du « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II »
8. Fermeture du pont de Routhierville pour l'hiver
9. Communication du service incendie
  - 9.1 Demande d'aide financière au Fonds d'aide aux territoires en difficulté (FSTD) Volet V - Acquisition d'un camion incendie
  - 9.2 Service de premiers répondants – Entente avec l'Agence régionale de Santé et Services sociaux du Bas-Saint-Laurent

10. Communication du service d'aménagement et d'urbanisme
  - 10.1 Demandes de dérogation en zone inondable
  - 10.2 Affiches sur les paysages de La Matapédia
  - 10.3 Gestion des cours d'eau ruisseau Lauzier et de La Tannerie
11. Développement éolien - Addenda no 1 à la convention relative à la négociation, à la perception et au partage des redevances provenant des promoteurs de parcs éoliens établis sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de La Matapédia
12. Accord de principe visant la participation des municipalités de La Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui (équipement supralocal)
13. Adoption des prévisions budgétaires 2011 - MRC de La Matapédia
  - 13.1 Partie 1 - Budget de la MRC commune à l'ensemble
  - 13.2 Partie 2 - Inspection municipale
  - 13.3 Partie 3 -Transport collectif
  - 13.4 Partie 4 - Gestion des TPI
  - 13.5 Partie 5 - Gestion des cours d'eau - Travaux projetés
  - 13.6 Territoires non organisés (TNO)
14. Règlement N° 2010-10 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2011 - Adoption
15. Délégation de la gestion foncière, sable et gravier sur les terres publiques - Inscription au registre du domaine de l'État
16. Nomination du préfet suppléant, des membres du Comité administratif et autres nominations
17. Calendrier 2011 des séances ordinaires et de travail du Conseil de la MRC et du comité administratif
18. Correspondance
19. Période de questions de l'assistance
20. Autres sujets :
  - 20.1 Prochain Conseil de la MRC – 8 décembre 2010 à 19 h 30
  - 20.2 Les Rendez-vous régionaux des générations
  - 20.3 Vœux de Noël à la TVC
  - 20.4 Politique familiale municipale – Démarche MADA
  - 20.5 Le Devoir – Article sur le Service de génie municipal de la MRC
21. Levée de la séance

Adoptée.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2010**

#### **Résolution CM 2010-197 concernant l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2010**

Le procès-verbal ayant été acheminé avec l'avis de convocation, la lecture en est dispensée. Sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Michel Chevarie, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2010.

Adoptée.

### **4. PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE**

Il n'y a aucune question de l'assistance.

### **5. DEMANDE D'APPUI DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA MATAPÉDIA**

#### **Résolution CM 2010-198 concernant une demande d'appui du Syndicat des Producteurs agricoles de la Matapédia**

- Attendu que le gouvernement du Québec prévoit, dans ses méthodes de calcul, une réduction de 25% des entreprises agricoles les moins performantes;
- Attendu que l'agriculture représente un domaine d'activité économique important pour le milieu matapédien;
- Attendu que les négociations entre l'UPA et le gouvernement concernant le renouvellement du programme de l'ASRA sont dans une impasse;
- Attendu que le gouvernement a annoncé, à l'automne 2009, une enveloppe annuelle de 650M\$ sur cinq ans et que les agriculteurs ne demandent pas une augmentation de ladite enveloppe;
- Attendu que l'impact de la mesure de réduction de 25% des entreprises agricoles les moins performantes aura assurément des impacts négatifs directs et indirects sur cette industrie;
- Attendu que l'UPA demande aux agriculteurs d'interdire tout accès de leurs terres agricoles, entre autres pour les motoneigistes et les quadistes, afin de faire pression sur le gouvernement dans le présent dossier;
- Attendu que l'industrie touristique de La Matapédia sera lourdement affectée par la fermeture des sentiers de motoneige et de VTT.

Sur une proposition de M. Steeve Lamontagne, appuyée par M. Mario Côté, il est unanimement résolu :

Que la MRC de La Matapédia appuie les revendications de l'UPA concernant la réduction de 25% des entreprises agricoles les moins performantes dans le dossier de l'ASRA et demande au gouvernement du Québec de tout mettre en œuvre afin de dénouer rapidement l'impasse actuelle avec les producteurs agricoles;

Que la MRC de La Matapédia entreprenne des démarches auprès des ministres concernés afin de faire entendre ses craintes et les impacts majeurs de ce conflit pour la région;

Que la MRC de La Matapédia signifie à l'Union des producteurs agricoles qu'elle déplore les moyens de pressions actuels visant à fermer les sentiers de motoneige et de VTT.

Que copie conforme soit acheminée à M. Jean Charest, premier ministre du Québec, Mme Nathalie Normandeau, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Mme Danielle Doyer, députée de Matapédia, M. Gilles Saint-Laurent, président producteurs agricoles La Matapédia et M. Gilles Guimond, président UPA du Bas-Saint-Laurent.

Adoptée.

## **6. FINANCEMENT DE L'EMPRUNT DU RÈGLEMENT N° 2010-08 – ACQUISITION D'APPAREILS RESPIRATOIRES**

### **Résolution CM 2010-199 concernant le financement de l'emprunt du règlement no 2010-08 pour l'acquisition d'appareils respiratoires**

Sur une proposition de Mme Danielle Marcoux, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu

1. Que la Municipalité régionale de comté de La Matapédia accepte l'offre qui lui est faite par Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia pour son emprunt de 93 500 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 2010-08, au prix de 100, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

7 400 \$	4,09 %	1 <sup>er</sup> décembre 2011
7 800 \$	4,09 %	1 <sup>er</sup> décembre 2012
8 200 \$	4,09 %	1 <sup>er</sup> décembre 2013
8 600 \$	4,09 %	1 <sup>er</sup> décembre 2014
9 000 \$	4,09 %	1 <sup>er</sup> décembre 2015
41 000 \$		

2. Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Adoptée.

### **Résolution CM 2010-200 concernant le financement de l'emprunt du règlement no 2010-08 pour l'acquisition d'appareils respiratoires**

ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt numéro 2010-08, la Municipalité régionale de comté de La Matapédia souhaite emprunter par billet un montant total de 93 500 \$;

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par Mme Marlène Landry, il est résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 93 500 \$ prévu au(x) règlement(s) d'emprunt numéro 2010-08 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la préfète et le directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 1<sup>er</sup> décembre 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011	7 400 \$
2012	7 800 \$
2013	8 200 \$
2014	8 600 \$
2015	9 000 \$
	41 000 \$

Adoptée.

## 7. COMMUNICATION DU SERVICE DE FORESTERIE

### 7.1 Exécution de travaux sur la partie centrale de la Seigneurie du Lac Matapédia (2011-2013) – Formation d'un comité de travail

**Résolution CM 2010-201**                      **concernant la formation d'un comité de travail relatif à une demande du comité de développement de Saint-Vianney pour l'exécution de travaux sur la partie centrale de la SLM (2011-2013)**

Sur une proposition de M. Steve Lamontagne, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu que le Conseil de la MRC de La Matapédia mandate un comité de travail formé de la préfète ainsi que d'un représentant des municipalités d'Amqui, Sayabec, Val-Brillant, Albertville, Saint-Cléophas et Sainte-Irène afin d'étudier la proposition déposée par le Comité de développement de Saint-Vianney relative à la gestion future (2011-2013) de la partie centrale de la Seigneurie du lac Matapédia et que celui-ci dépose par la suite ses recommandations au Conseil de la MRC.

Adoptée.

### 7.2 Nomination d'un représentant de la MRC de La Matapédia pour siéger sur la table GIRT pour l'UAF 12-53

**Résolution CM 2010-202**                      **concernant la nomination d'un représentant de la MRC de La Matapédia pour siéger sur la table GIRT pour l'UAF 12-53**

Sur une proposition de Mme Réjeanne Doiron, appuyée par M. Gaëtan Ruest, il est résolu de nommer M. Serge Malenfant à titre de représentant de la MRC de La Matapédia sur la table GIRT de l'unité d'aménagement forestier 12-53.

Adoptée.

### 7.3 Demande de reconduction du « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II »

**Résolution CM 2010-203**                      **concernant la demande de reconduction du "Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II"**

Considérant que le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF-Volet II), supporté par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, vient à échéance le 31 mars 2011;

Considérant que la forêt constitue le pivot économique majeur de l'économie matapédienne et que la crise forestière qui s'éternise grève plus sévèrement qu'ailleurs le tissu social de nos communautés;

Considérant que l'application de ce programme a permis de générer des retombées majeures dans notre milieu en permettant d'optimiser les retombées des investissements en fonction de nos besoins locaux;

Considérant que ce programme représente un levier économique puissant et essentiel pour stimuler la mise en œuvre de projets à caractères faunique, récréatif, environnemental et forestier qui ne pourraient prendre leur essor faute d'un tel programme;

Considérant le degré de satisfaction très élevé de l'ensemble des intervenants de notre milieu dont les municipalités, les bénéficiaires de convention d'aménagement forestier, les différentes corporations de gestion faunique présentes sur le territoire, les clubs d'ornithologie, de motoneige, de Quad et de ski de fond.

Sur une proposition de M. Donald Malenfant, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu à l'unanimité :

1. de demander à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Mme Nathalie Normandeau, de reconduire le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF - Volet II) et de bonifier son enveloppe budgétaire afin de soutenir le développement et la diversification économique des régions forestières du Québec.
2. de transmettre cette résolution aux MRC du Bas-Saint-Laurent, à la Table des préfets du Bas-Saint-Laurent, aux Unions municipales et à la CRÉ du Bas-Saint-Laurent aux fins d'appui.
3. d'acheminer ladite résolution au CLD de La Matapédia pour transmission au Centres locaux de développement (CLD), à l'association des CLD du Québec (ACLQ), aux Chambres de commerce, et aux divers organismes, regroupements et coopératives oeuvrant dans le secteur forestier au Québec ainsi qu'aux entreprises concernées pour appuyer cette résolution.

Adoptée.

**8. COMMUNICATION DU SERVICE DE GÉNIE**  
**8.1 Fermeture du pont de Routhierville pour l'hiver 2011**

**Résolution CM 2010-204                      concernant la fermeture du pont de Routhierville pour l'hiver 2011**

- Considérant que le MTQ s'engage à rembourser les coûts de déneigement du tronçon de route compris entre le pont couvert et le rang 1 de Routhierville;
- Considérant que l'entrepreneur Déneigement D. Boudreault Inc. a soumis un coût de 11 700 \$ plus taxes pour déneiger et sabler ce tronçon de route pour l'hiver 2010-2011;
- Considérant que la fermeture du pont de Routhierville au printemps 2011 oblige à utiliser le rang 1, alors que normalement ce tronçon de route n'est pas conçu pour être utilisé durant le dégel et est normalement fermé le printemps et la circulation détournée vers la côte et le pont couvert;

Sur une proposition de M. Michel Chevarie, appuyée par Mme Réjeanne Doiron, il est résolu :

1. d'accepter la proposition du MTQ de fermer le pont couvert de Routhierville jusqu'à la fin des travaux de reconstruction prévus à la fin de l'été 2011;
2. de majorer pour l'hiver 2010-2011, le contrat de déneigement avec l'entrepreneur Déneigement D. Boudreault Inc. pour inclure le tronçon entre le pont et le rang 1 au coût de 11 700 \$ plus les taxes applicables;
3. d'accepter le remboursement de ces coûts de déneigement par le MTQ;
4. de demander au MTQ d'assumer les travaux correctifs qui pourraient être requis pour remettre en état le chemin du rang 1 durant la période du dégel au printemps 2011.

Adoptée.

**9. COMMUNICATION DU SERVICE INCENDIE**

**9.1 Demande d'aide financière au fonds d'aide aux territoires en difficulté (FSTD) Volet V - acquisition d'un camion incendie**

**Résolution CM 2010-205                      concernant une demande d'aide financière au FSTD Volet V pour l'acquisition d'un camion incendie**

- Considérant que la caserne incendie de Causapscal dessert également les municipalités d'Alberville, de Sainte-Florence et de Sainte-Marguerite-Marie, ces quatre municipalités étant considérées comme dévitalisées, donc admissibles à une aide financière du FSTD, Volet V.

En conséquence, sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyé par M. Alain Gauthier, il est résolu :

1. D'autoriser la présentation au programme Fonds de Soutien aux Territoires en Difficulté (FSTD) volet V B du projet d'acquisition d'un camion autopompe pour la caserne incendie de Causapscal dont le coût est estimé à 267 000 \$;
2. D'autoriser Mme Chantale Lavoie, préfète, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents relatifs au dépôt de cette demande d'aide financière.

Adoptée.

**9.2 Service de premiers répondants – Entente avec l'Agence Régionale de Santé et Services Sociaux du Bas-Saint-Laurent**

**Résolution CM 2010-206                      concernant une entente avec l'ARSS du Bas-Saint-Laurent pour le service de premier répondant**

Sur une proposition de Mme Sophie Champagne, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu :

1. D'approuver les termes de l'entente avec l'Agence Régionale de Santé et de Services Sociaux du Bas-Saint-Laurent pour l'implantation d'un service de premiers répondants sur le territoire de la MRC de La Matapédia dans le secteur des municipalités de Causapscal, Alberville, Sainte-Florence, Sainte-Marguerite-Marie et des TNO de Routhierville, Lac Casault et Huit-Miles.
2. D'autoriser Mme Chantale Lavoie, préfète, à signer ladite entente pour et au nom de la MRC de La Matapédia.

Adoptée.





1. Approuve les termes de l'addenda N°1 à la convention relative à la négociation, à la perception et au partage des redevances provenant des promoteurs des parcs éoliens établis sur le territoire de la MRC de la Matapédia conclue en septembre 2009;
2. Autorise la préfète et le directeur général à signer pour et au nom de la MRC ledit addenda N° 1.

Adoptée.

## 12. ACCORD DE PRINCIPE VISANT LA PARTICIPATION DES MUNICIPALITÉS DE LA MATAPÉDIA AU DÉFICIT D'OPÉRATION DE LA PISCINE D'AMQUI (ÉQUIPEMENT SUPRALOCAL)

### Résolution CM 2010-210 concernant un accord de principe visant la participation des municipalités de La Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui

Sur une proposition de Mme Danielle Marcoux, appuyée par M. Steve Lamontagne, il est résolu :

Que le conseil de la MRC de la Matapédia recommande à l'ensemble des municipalités de la MRC de La Matapédia d'accepter les termes de l'accord de principe convenu entre les représentants du Comité administratif et de la Ville d'Amqui relatifs au renouvellement de l'entente de participation des municipalités de la MRC de La Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui, équipement reconnu à caractère supralocal comme indiqué ci-dessous :

- ✓ La contribution de chacune des municipalités est fixée comme suit :
  - Montant de la contribution de chacune des municipalités pour l'année 2010 indexée de 2 % par année pour chacune des 5 années de l'entente de la façon suivante :

<b>MRC DE LA MATAPÉDIA</b>						
<b>Proposition de contribution des municipalités au déficit d'opération de la piscine d'Amqui - Équipement supralocal</b>						
<b>Selon l'accord de principe intervenu entre la Ville d'Amqui et la MRC de La Matapédia entériné lors de la séance du 24 novembre 2010</b>						
<b>Municipalités</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>% d'indexation</b>		<b>2%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>
Albertville	442 \$	451 \$	460 \$	469 \$	478 \$	488 \$
Causapscal	4 905 \$	5 003 \$	5 103 \$	5 205 \$	5 309 \$	5 416 \$
Lac-au-Saumon	3 993 \$	4 073 \$	4 154 \$	4 237 \$	4 322 \$	4 409 \$
Sayabec	4 311 \$	4 397 \$	4 485 \$	4 575 \$	4 666 \$	4 760 \$
St-Alexandre-des-Lacs	842 \$	859 \$	876 \$	894 \$	911 \$	930 \$
St-Cléophas	632 \$	645 \$	658 \$	671 \$	684 \$	698 \$
St-Damase	595 \$	607 \$	619 \$	631 \$	644 \$	657 \$
Ste-Florence	665 \$	678 \$	692 \$	706 \$	720 \$	734 \$
Ste-Irène	829 \$	846 \$	862 \$	880 \$	897 \$	915 \$
Ste-Marguerite-Marie	602 \$	614 \$	626 \$	639 \$	652 \$	665 \$
St-Léon-le-Grand	2 882 \$	2 940 \$	2 998 \$	3 058 \$	3 120 \$	3 182 \$
St-Moïse	527 \$	538 \$	548 \$	559 \$	570 \$	582 \$
St-Noël	390 \$	398 \$	406 \$	414 \$	422 \$	431 \$
St-Tharcisius	987 \$	1 007 \$	1 027 \$	1 047 \$	1 068 \$	1 090 \$
St-Vianney	675 \$	689 \$	702 \$	716 \$	731 \$	745 \$
St-Zénon-du Lac-Humqui	1 105 \$	1 127 \$	1 150 \$	1 173 \$	1 196 \$	1 220 \$
Val-Brillant	2 533 \$	2 584 \$	2 635 \$	2 688 \$	2 742 \$	2 797 \$
TNO	69 \$	70 \$	72 \$	73 \$	75 \$	76 \$
<b>Total</b>	<b>26 984 \$</b>	<b>27 524 \$</b>	<b>28 074 \$</b>	<b>28 636 \$</b>	<b>29 208 \$</b>	<b>29 793 \$</b>

- Engagement de la MRC à participer au projet de réfection de la piscine prévu en 2011 par la Ville d'Amqui, via l'enveloppe régionale du FSTD, (ou celle du Pacte rural) pour un montant de 25 000 \$;
  - La contribution des municipalités n'est pas prélevée via une quote-part de la MRC, mais payée directement par chacune des municipalités à la Ville d'Amqui;
- ✓ Durée de l'entente : 5 ans, couvrant les années 2011 à 2015 inclusivement;
  - ✓ Que l'entente précise que la contribution du FSTD (ou celle du Pacte rural) permet de faire un rattrapage sur la participation des municipalités au déficit d'opération.

Adoptée.

## 13. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 - MRC DE LA MATAPÉDIA

### 13.1 Partie 1 - Budget de la MRC commune à l'ensemble

#### Résolution CM 2010-211 concernant l'adoption de la Partie 1 du budget de la MRC commune à l'ensemble

Sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par M. Alain Gauthier, il est résolu d'adopter la partie 1 des prévisions budgétaires commune à l'ensemble, pour l'exercice financier 2011 de la MRC de La Matapédia, qui se résumant comme suit :



## REVENUS

	Budget 2011	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Affectation surplus
			municipalités	Autres	Pacte fiscal	Autres	Intérêts	Autres	
<b>Partie 1 (commune à l'ensemble)</b>									
Gestion financière	240 274 \$	97 348 \$	27 707 \$	500 \$	87 589 \$		13 300 \$	9 600 \$	4 230 \$
Législation	260 448 \$	234 657 \$		1 472 \$	24 319 \$				
Palais de justice	144 200 \$			144 200 \$					
Programmes d'habitation	587 355 \$				700 \$	586 655 \$			
Transport adapté	219 845 \$	53 800 \$				166 045 \$			
Val-d'Irène	295 358 \$	24 709 \$		44 460 \$		223 189 \$		3 000 \$	
Route Verte	102 985 \$	46 950 \$				56 035 \$			
Soutien financier aux organismes	33 454 \$	27 088 \$						2 500 \$	3 866 \$
Politique familiale	6 000 \$	3 700 \$							2 300 \$
CLD	852 905 \$	107 500 \$		56 416 \$		688 989 \$			
Politique nationale sur la ruralité	646 952 \$					646 952 \$			
Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)	537 386 \$					537 386 \$			
Autres projets - éolien	10 000 \$	10 000 \$				0 \$		0 \$	
Projets spéciaux	28 563 \$	8 913 \$			4 000 \$			5 650 \$	10 000 \$
Culture et patrimoine (VVAP)	51 144 \$	18 200 \$	10 000 \$		8 444 \$	14 000 \$		500 \$	
Entente développement culturel	57 936 \$	5 770 \$				32 893 \$		19 273 \$	
Évaluation	357 178 \$	211 805 \$	138 000 \$		5 873 \$			500 \$	1 000 \$
Géomatique	78 399 \$	78 399 \$							
Aménagement	181 592 \$	30 600 \$	17 000 \$	12 500 \$	121 492 \$				
Urbanisme	73 528 \$	66 453 \$	7 075 \$						
Gestion des cours d'eau	28 641 \$	28 641 \$							0 \$
Parc naturel régional	206 217 \$	21 559 \$				101 658 \$		83 000 \$	
Génie municipal	552 552 \$	60 552 \$	415 000 \$	77 000 \$	0 \$				0 \$
Gestion des matières résiduelles	1 276 759 \$	1 189 369 \$						87 390 \$	
Inforoute	94 129 \$	51 338 \$				42 791 \$			
Génie forestier	47 400 \$	14 000 \$		33 400 \$					
Sécurité incendie	1 007 388 \$	910 388 \$		68 000 \$	2 000 \$			3 000 \$	24 000 \$
Sécurité civile	56 368 \$	26 502 \$				14 193 \$		15 576 \$	97 \$
<b>Total partie 1</b>	<b>8 034 956 \$</b>	<b>3 328 241 \$</b>	<b>614 782 \$</b>	<b>437 948 \$</b>	<b>254 417 \$</b>	<b>3 110 786 \$</b>	<b>13 300 \$</b>	<b>229 989 \$</b>	<b>45 493 \$</b>

## DÉPENSES

	Budget 2011	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip. + locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
<b>Partie 1 (commune à l'ensemble)</b>												
Gestion financière	240 274 \$	177 114 \$	10 260 \$	7 943 \$	23 350 \$	12 307 \$	1 000 \$	3 600 \$	1 100 \$		3 500 \$	100 \$
Législation	260 448 \$	196 750 \$	15 110 \$	13 088 \$	7 400 \$	950 \$	1 100 \$	3 950 \$	5 600 \$	16 000 \$	500 \$	
Palais de justice	127 763 \$				18 000 \$		24 000 \$	1 500 \$		36 800 \$		47 463 \$
Programmes d'habitation	587 355 \$		425 \$		59 130 \$			275 \$		527 525 \$		
Transport adapté	219 845 \$				53 800 \$					166 045 \$		
Val-d'Irène	295 358 \$				4 000 \$						3 000 \$	288 358 \$
Route Verte	102 985 \$				4 000 \$		27 000 \$			26 650 \$		45 335 \$
Soutien financier aux organismes	33 454 \$									33 454 \$		
Politique familiale	6 000 \$	0 \$				200 \$			800 \$	5 000 \$		
CLD	852 905 \$				56 416 \$					796 489 \$		
Politique nationale sur la ruralité	646 952 \$	10 890 \$	5 110 \$							630 952 \$		
Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)	537 386 \$				15 000 \$					522 386 \$		
Autres projets - éolien	10 000 \$				10 000 \$							
Projets spéciaux	45 000 \$									45 000 \$		
Culture et patrimoine (VVAP)	51 144 \$	24 200 \$	1 810 \$		24 134 \$	300 \$	150 \$	400 \$	150 \$			
Entente développement culturel	57 936 \$									57 936 \$		
Évaluation	357 178 \$	314 080 \$	8 080 \$	8 668 \$	18 800 \$	1 950 \$	1 000 \$	4 100 \$			500 \$	
Géomatique	78 399 \$	11 117 \$			43 700 \$	50 \$	7 950 \$					15 582 \$
Aménagement	181 592 \$	157 177 \$	6 970 \$	7 700 \$	5 075 \$	970 \$	200 \$	2 500 \$	0 \$		1 000 \$	
Urbanisme	73 528 \$	69 958 \$	1 000 \$		1 000 \$	570 \$	0 \$	1 000 \$			0 \$	
Gestion des cours d'eau	28 641 \$	27 141 \$	500 \$		1 000 \$	0 \$		0 \$			0 \$	
Parc naturel régional	206 217 \$		1 500 \$		200 217 \$			1 500 \$			3 000 \$	

## DÉPENSES

	Budget 2011	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip. +locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
<b>Partie 1 (commune à l'ensemble)</b>												
Génie municipal	552 552 \$	494 925 \$	30 800 \$	6 702 \$	8 175 \$	2 700 \$	1 000 \$	3 250 \$			5 000 \$	
Gestion des matières résiduelles	1 276 759 \$		1 500 \$		1 240 635 \$	300 \$		1 000 \$			20 000 \$	13 324 \$
Inforoute	94 129 \$		2 500 \$		9 600 \$		13 000 \$					69 029 \$
Génie forestier	47 400 \$	35 140 \$	8 860 \$	1 050 \$	1 550 \$	300 \$	0 \$	500 \$				
Sécurité incendie	1 007 388 \$	425 582 \$	78 210 \$	133 712 \$	86 900 \$	1 200 \$	89 200 \$	56 100 \$	4 800 \$	2 500 \$	30 000 \$	99 184 \$
Sécurité civile	56 368 \$	14 492 \$	5 750 \$		30 304 \$			1 500 \$				4 322 \$
<b>Total partie 1</b>	<b>8 034 956 \$</b>	<b>1 958 566 \$</b>	<b>178 385 \$</b>	<b>178 863 \$</b>	<b>1 922 186 \$</b>	<b>21 797 \$</b>	<b>165 600 \$</b>	<b>81 175 \$</b>	<b>12 450 \$</b>	<b>2 866 737 \$</b>	<b>70 822 \$</b>	<b>578 375 \$</b>

Le vote est demandé par M. Donald Malenfant. Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de votes : 15 pour 3 contre  
Population : 17 158 1 860

Adoptée sur division.

### 13.2 Partie 2 - Inspection municipale

#### Résolution CM 2010-212 concernant l'adoption de la Partie 2 du budget de la MRC – Inspection municipale

Sur une proposition de Mme Réjeanne Doiron, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu d'adopter la partie 2 des prévisions budgétaires, inspection municipale, pour l'exercice financier 2011 de la MRC de La Matapédia, qui se résumant comme suit :

## REVENUS

	Budget 2011	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Affectation surplus
			municipalités	Autres	Pacte fiscal	Autres	Intérêts	Autres	
<b>Partie 2 - Inspection municipale</b>	187 053 \$	170 538 \$		13 300 \$					3 215 \$

## DÉPENSES

	Budget 2011	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip. +locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
<b>Partie 2 - Inspection municipale</b>	187 053 \$	166 453 \$	15 500 \$		2 500 \$	600 \$	0 \$	1 500 \$			500 \$	

Adoptée.

### 13.3 Partie 3 - Transport collectif

#### Résolution CM 2010-213 concernant l'adoption de la Partie 3 du budget de la MRC – Transport collectif

Sur une proposition de M. Gaëtan Ruest, appuyée par M. Steve Lamontagne, il est résolu d'adopter la partie 3 des prévisions budgétaires, transport collectif, pour l'exercice financier 2011 de la MRC de La Matapédia, qui se résumant comme suit :

## REVENUS

	Budget 2011	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Affectation surplus
			municipalités	Autres	Pacte fiscal	Autres	Intérêts	Autres	
<b>Partie 3 - Transport collectif</b>	50 000 \$	15 000 \$					35 000 \$		

## DÉPENSES

	Budget 2011	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip. +locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
<b>Partie 3 - Transport collectif</b>	50 000 \$				15 000 \$					35 000 \$		

Adoptée.

### 13.4 Partie 4 - Gestion des TPI

#### Résolution CM 2010-214 concernant l'adoption de la Partie 4 du budget de la MRC – Gestion des TPI

Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu d'adopter la partie 4 des prévisions budgétaires, gestion des terres publiques intramunicipales, pour l'exercice financier 2011 de la MRC de La Matapédia, qui se résumant comme suit :

## REVENUS

	Budget 2011	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Affectation surplus
			municipalités	Autres	Pacte fiscal	Autres	Intérêts	Autres	
<b>Partie 4 - Terres publiques intramunicipales (TPI)</b>	420 920 \$			28 900 \$		271 000 \$	1 000 \$	102 860 \$	17 160 \$

## DÉPENSES

	Budget 2011	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip. +locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
<b>Partie 4 - Terres publiques intramunicipales (TPI)</b>	420 920 \$	123 555 \$	5 000 \$	3 440 \$	13 925 \$	700 \$	300 \$	2 000 \$	0 \$	271 000 \$	1 000 \$	

Adoptée.

### 13.5 Partie 5 - Gestion des cours d'eau - Travaux projetés

#### Résolution CM 2010-215

#### concernant l'adoption de la Partie 5 du budget de la MRC – Gestion des cours d'eau – Travaux projetés

Sur une proposition de M. Donald Malenfant, appuyée par M. Mario Côté, il est résolu d'adopter la partie 5 des prévisions budgétaires, travaux projetés – Cours d'eau, pour l'exercice financier 2011 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

## REVENUS

	Budget 2011	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Affectation surplus
			municipalités	Autres	Pacte fiscal	Autres	Intérêts	Autres	
<b>Partie 5 - Travaux projetés - cours d'eau</b>	182 974 \$	182 974 \$							

## DÉPENSES

	Budget 2011	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip. +locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Frais de comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
<b>Partie 5 - Travaux projetés - cours d'eau</b>	182 974 \$						182 974 \$					

Adoptée.

### 13.6 Territoires non organisés (TNO)

#### Résolution CM 2010-216

#### concernant l'adoption du budget de la MRC – Territoires non organisés

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires des territoires non organisés (TNO), pour l'exercice financier 2011 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

REVENUS BUDGET RÉGULIER TNO	Budget 2011
Taxes SQ	0 \$
Taxes générales	270 645 \$
Article 208	7 507 \$
Compensation/écoles	2 300 \$
Compensation TPI	42 373 \$
Péréquation	5 900 \$
Droits mutations et supplétif	1 000 \$
Intérêts arriérés de taxes	200 \$
Intérêts banque	13 000 \$
Baux villégiature TNO	0 \$
Contribution du fonds de mise en valeur SLM	4 329 \$
Autres revenus	0 \$
Revenus vs permis éolienne	18 750 \$
Subv. Prise en charge réseau	22 600 \$
Subvention députée	0 \$
Subvention passage à niveau	2 900 \$
Subv. Remb. TVQ	16 300 \$
Surplus affecté	53 129 \$
Subvention taxe d'accise	0 \$
Subvention CRÉ	0 \$
<b>Total</b>	<b>460 933 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	
Salaire régulier	44 896 \$
Contribution employeur	9 428 \$
Déplacement	1 000 \$
Poste	800 \$
Télécopieur	10 \$
Avis publics	500 \$
Inspecteur municipal	31 500 \$
Services scientifiques et génie	8 000 \$
Services juridiques	5 000 \$
Vérification	3 200 \$
Contrat service informatique	1 100 \$
Évaluation municipale	14 375 \$
Services techniques TNO	500 \$
Développement multi-ressources	0 \$
Assurance-responsabilité	4 900 \$
Cautionnement	800 \$
Formation	250 \$
Police - SQ	55 400 \$
Matières résiduelles	1 300 \$
Cotisation	200 \$
Voirie - entretien chemins	12 000 \$
Voirie - amélioration chemins	20 000 \$
Voirie - taxe accise	0 \$
Entretien chemins hiver	33 500 \$
Entretien passage à niveau	2 900 \$
Fournitures et photocopies	1 700 \$
Éclairage pont	200 \$
Frais banque	350 \$
Quote-part MRC	129 200 \$
Autres	10 000 \$
Immobilisations	3 300 \$
Réaménagement des locaux	0 \$
Parc SLM - Pointe Fine	30 000 \$
Parc SLM - entretien	6 600 \$
Parc SLM - réfection de sentiers	4 400 \$
Mise en valeur Routhierville	17 000 \$
Promotion SLM	1 000 \$
Urbanisme	3 274 \$
Projet pont des Falls	0 \$
Matériaux périssables	0 \$
Gestion des archives	2 350 \$
<b>Total</b>	<b>460 933 \$</b>

<b>REVENUS GESTION FONCIÈRE TNO ET SLM</b>	<b>Budget 2011</b>
<u>Baux de villégiature - TNO</u>	
Baux de villégiature - TNO	45 340 \$
Transfert de dossiers	2 600 \$
Sable et gravier - baux et redevances	3 431 \$
Appropriation du surplus TNO	1 118 \$
<u>Baux de villégiature - SLM</u>	
Baux de villégiature - SLM	6 520 \$
<b>Total</b>	<b>59 009 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
<u>Baux de villégiature - TNO</u>	
Salaire régulier	18 332 \$
Contribution employeur	3 850 \$
Déplacement	1 320 \$
Contrat service informatique	1 129 \$
Formation	800 \$
Location véhicule, équipement	660 \$
Fournitures de bureau	1 000 \$
Essence	100 \$
Immobilisations	913 \$
Partie des loyers au Ministère	24 386 \$
<u>Baux de villégiature - SLM</u>	
Salaire régulier	1 594 \$
Contribution employeur	335 \$
Déplacement	114 \$
Location équipements, voiture	60 \$
Fournitures de bureau	80 \$
Essence	8 \$
Mise en valeur SLM	4 329 \$
<b>Total</b>	<b>59 009 \$</b>

**14. RÈGLEMENT N° 2010-10 DÉCRÉTANT LES RÉPARTITIONS, TARIFICATIONS ET TAUX DE TAXES RELATIFS AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET DES TNO POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 – ADOPTION**

**SECTION 1 :  
DÉPENSES RELATIVES À LA PARTIE 1 DU BUDGET 2010 COMMUNES À L'ENSEMBLE**

**Résolution C.M. 2010-217**

Sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu d'adopter la section 1 du règlement N°2010-10 établissant les répartitions et tarifications relatives à la partie 1 du budget de l'exercice financier 2011 communes à l'ensemble.

Adoptée.

**SECTION 2 :  
DÉPENSES RELATIVES À LA PARTIE 2 DU BUDGET 2010 - INSPECTION MUNICIPALE**

**Résolution C.M. 2010-218**

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu d'adopter la section 2 du règlement N° 2010-10 établissant les répartitions relatives à la partie 2 du budget de l'exercice financier 2011 concernant l'inspection municipale.

Adoptée.

**SECTION 3:  
DÉPENSES RELATIVES À LA PARTIE 3 DU BUDGET 2011 - TRANSPORT COLLECTIF**

**Résolution C.M. 2010-219**

Sur une proposition de Mme Réjeanne Doiron, appuyée par Mme Sophie Champagne, il est résolu d'adopter la section 3 du règlement N° 2010-10 relative à la partie 3 du budget 2011 concernant le transport collectif.

Adoptée.

**SECTION 4:  
DÉPENSES RELATIVES À LA PARTIE 4 DU BUDGET 2011 – TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES (TPI)**

**Résolution C.M. 2010-220**

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Alain Gauthier, il est résolu d'adopter la section 4 du règlement N° 2010-10 relative à la partie 4 du budget 2011 concernant les terres publiques intramunicipales (TPI).

Adoptée.

**SECTION 5  
TRAVAUX PROJÉTÉS - COURS D'EAU**

**Résolution C.M. 2010-221**

Sur une proposition de M. Mario Côté, appuyée par Mme Réjeanne Doiron, il est résolu d'adopter la section 5 du règlement N° 2010-10 relative à la partie 5 du budget 2011 concernant les travaux projetés dans les cours d'eau.

Adoptée.

**SECTION 6  
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS TNO**

**Résolution C.M. 2010-222**

Sur une proposition de M. Steve Lamontagne, appuyée par M. Donald Malenfant, il est résolu d'adopter la section 6 du règlement N° 2010-10 établissant les taux de taxes et tarifications relatifs aux prévisions budgétaires de l'exercice financier 2011 des territoires non organisés (TNO).

Adoptée.

**SECTION 7  
DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

**Résolution C.M. 2010-223**

Sur une proposition de M. Mario Côté, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu d'adopter la section 7 du règlement N° 2010-10 concernant les dispositions générales.

Adoptée.

## 15. DÉLÉGATION DE LA GESTION FONCIÈRE, SABLE ET GRAVIER SUR LES TERRES PUBLIQUES - INSCRIPTION AU REGISTRE DU DOMAINE DE L'ÉTAT

### Résolution CM 2010-224 concernant l'inscription au registre du domaine de l'État (RDE)

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu que Mme Véronique Bouillon, responsable de la gestion foncière, sable et gravier sur les terres du domaine de l'État, soit désignée responsable de la MRC de La Matapédia (émetteur) dans le cadre des relations de la MRC avec le registre du domaine de l'État (RDE).

Adoptée.

### Résolution CM 2010-225 concernant l'obtention d'un certificat de groupe pour le registre du domaine de l'état par voie informatique

Sur une proposition de M. Michel Chevarie, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu :

1. Que M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint soit désigné responsable de la MRC de La Matapédia pour requérir officiellement du ministère de la Justice les clés et certificats requis (certificat de groupe) afin de permettre à la MRC de transmettre de façon sécuritaire les données du registre du domaine de l'état par voie informatique (internet);
2. Que Mme Véronique Bouillon, responsable de la gestion foncière, sable et gravier sur les terres du domaine de l'État pour la MRC de La Matapédia, et M. Gilles Boulianne, technicien en aménagement, soit désignés membre du groupe pour l'obtention d'un certificat de groupe requis par la MRC.

Adoptée.

### Résolution CM 2010-226 concernant l'obtention d'un compte client au fonds de l'information foncière

Sur une proposition de Mme Danielle Marcoux, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu que la MRC de La Matapédia autorise l'obtention d'un compte client au fonds d'information foncière dans le cadre de la gestion foncière, sable et gravier des terres du domaine de l'État.

Adoptée.

## 16. NOMINATION DU PRÉFET SUPPLÉANT DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET AUTRES NOMINATIONS

La nomination du comité administratif se fera avec la même méthode qu'en 2009. Les groupes suivants tentent de respecter certains principes tels que : les similitudes en termes de population, d'enjeux et d'intérêts de développement ; les facteurs de proximité géographique et de complicité développée au cours des dernières années ; et finalement, un souci d'équité des voix et de représentation en terme de population.

GRUPE 1 (3 sièges attribués : (soit 1 par sous-groupe\* et 1 pour l'ensemble du groupe))

Sous-groupe A- Amqui, Causapscal et Sayabec

Sous-groupe B- Lac-au-Saumon, Saint-Léon-le-Grand et Val-Brillant

GRUPE 2 (3 sièges attribués : (soit 1 par sous-groupe\*))

Sous-groupe C- Saint-Cléophas, Saint-Damase, Saint-Moïse et Saint-Noël

Sous-groupe D- Sainte-Irène, Saint-Tharcisius, Saint-Vianney et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

Sous-groupe E- Albertville, Saint-Alexandre-des-Lacs, Sainte-Florence et Sainte-Marguerite

\*L'attribution des sièges tient en compte que le préfet suppléant agit automatiquement comme représentant du groupe dont il est intégré.

### Résolution CM 2010-227 concernant la nomination des membres du comité administratif de la MRC de La Matapédia

Sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu de nommer les membres suivants sur le comité administratif :

Mme Danielle Marcoux, préfet suppléant (groupe 1, sous-groupe A)  
 M. Donald Malenfant (groupe 1, sous-groupe B)  
 M. Paul Lepage (groupe 2, sous-groupe C)  
 Mme Sophie Champagne (groupe 2, sous-groupe D)  
 M. Jean-Marc Roy (groupe 2, sous-groupe E)  
 M. Mario Côté (groupe 1, sous-groupe A)

Adoptée.

**Résolution CM 2010-228****concernant la nomination de représentants de la MRC de La Matapédia sur divers comités**

Sur une proposition de M. Steve Lamontagne, appuyée par M. Donald Malenfant, il est résolu de nommer les représentants suivants sur les divers comités :

**CLD DE LA MATAPÉDIA**

- Mme Chantale Lavoie, préfet
- M. Steve Lamontagne

**TABLE TOURISME**

- M. Gaëtan Ruest

**SADC DE LA MATAPÉDIA**

- Mme Sophie Champagne

**COMITÉ DU PLAN DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT ET COMITÉ DU PACTE RURAL**

- Mme Chantale Lavoie, préfet
- Mme Danielle Marcoux
- M. Alain Gauthier

**COMMISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT**

- Mme Chantale Lavoie, préfète

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN**

- Mme Chantale Lavoie, préfet
- M. Donald Malenfant
- M. Alain Gauthier
- M. Réginald Duguay
- M. Georges Guénard
- M. Gaëtan Ruest
- M. Jean-Marc Dumont

**SOCIÉTÉ LOCALE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (SOLIDE)**

- Mme Chantale Lavoie, préfète
- M. Jean-Marc Dumont

**BUREAU DES DÉLÉGUÉS**

- Mme Chantale Lavoie, préfète, d'office
- M. Jean-Paul Bélanger
- M. Réginald Duguay

**COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- M. Gaëtan Ruest, d'office
- M. Mario Côté, d'office
- Mme Danielle Marcoux, d'office
- Mme Sophie Champagne

**COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE**

- M. Jean-Marc Dumont

**LA CARAVELLE INC TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF**

- M. Jean-Marc Roy

**COMITÉ CULTUREL**

- Mme Réjeanne Doiron

**COMITÉ MULTIRESSOURCES**

- Mme Chantale Lavoie, préfète
- M. Paul Lepage

**COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

- M. Martin Landry pour le siège no 6

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR LES TNO**

- M. Réginald Duguay
- M. Mario Côté

## **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS**

- Mme Chantale Lavoie, préfète
- M. Gaëtan Ruest
- M. Jean-Guy Chouinard

## **ÉCOSITE DE LA MATAPÉDIA ET CFER MATAPÉDIA-MITIS**

- Mme Chantale Lavoie, préfet
- M. Jean-Guy Chouinard

## **CORPORATION DE GESTION PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Mme Chantale Lavoie, préfet

## **VÉLOROUTE DESJARDINS DE LA MATAPÉDIA**

- M. Gaëtan Ruest
- M. Donald Malenfant

## **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'AÉROPORT DE MONT-JOLI**

- Mme Chantale Lavoie, préfet
- D'office le maire de la ville d'Amqui, M. Gaëtan Ruest

## **SOCIÉTÉ D'INFRASTRUCTURE DE LA MATAPÉDIA (SIM)**

- M. Mario Côté
- M. Martin Landry

## **CORPORATION DE GESTION DES RIVIÈRES MATAPÉDIA ET PATAPÉDIA (CGRMP)**

- M. Mario Côté

## **ORGANISME DE BASSIN VERSANT MATAPÉDIA RESTIGOUCHE**

- Mme Marlène Landry

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE**

- M. Jean-Marc Roy

## **CAUREQ**

- M. Martin Landry
- M. Ghislain Paradis (comité technique)

## **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU BAS-ST-LAURENT**

- D'office la préfète, Mme Chantale Lavoie
- D'office le maire de la ville d'Amqui, M. Gaëtan Ruest

## **UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)**

- Vacant

## **COMITÉ ACCESSIBILITÉ AMIRAMS**

- Mme Sophie Champagne

## **ORGANISME DE BASSIN VERSANT MATANE MITIS RIMOUSKI (COMITÉ LOCAL DE L'EAU-SECTION MATANE)**

- M. Jean-Marc Dumont

## **COMITÉ STRATÉGIE BIOMASSE FORESTIÈRE**

- Mme Chantale Lavoie, préfète
- M. Martin Landry
- M. Steve Lamontagne

Adoptée.

## **17. CALENDRIER 2011 DES SÉANCES ORDINAIRES ET DE TRAVAIL DU CONSEIL DE LA MRC ET DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Ce sujet est reporté à la prochaine séance du 8 décembre.

## **18. CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune question en particulier sur la correspondance.

## **19. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Il n'y a aucune question de l'assistance.



## 20. AUTRES SUJETS :

### 20.1 Prochain Conseil de la MRC – 8 décembre 2010 à 19 h 30

La prochaine rencontre du Conseil de la MRC se tiendra le 8 décembre 2010 à 19h30.

### 20.2 Les rendez-vous régionaux des générations

Le Rendez-vous régional des générations se tiendra le 18 ou le 25 février prochain à Saint-Tharcisus (invitation à venir).

### 20.3 Vœux de Noël à la TVC

La TVC informe les maires que les entrevues pour les vœux de Noël se tiendront le 2 décembre plutôt que le 3 décembre.

### 20.4 Politique familiale municipale – Démarche MADA

Madame Chantale Lavoie remet la documentation relative à la mise en place d'une politique familiale municipale et la démarche MADA.

### 20.5 Le Devoir – Article sur le service de Génie municipal de la MRC

Madame Lavoie mentionne que paraîtra dans l'édition du Devoir du samedi un article spécial portant sur le service de génie de la MRC.

## 21. LEVÉE DE LA SÉANCE

### Résolution CM 2010-229 concernant la levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par Mme Sophie Champagne, il est résolu de lever la séance à 22h10.

Adoptée.

---

Chantale Lavoie, préfet

---

Joël Tremblay, secrétaire adjoint